

LE CONSEIL DES MINISTRES

- Vu** le Traité révisé de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) du 30 janvier 2009 et les textes subséquents ;
- Vu** la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) du 30 janvier 2009 ;
- Vu** l'Accord de coopération entre la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'Organisation Internationale de police Criminelle (INTERPOL) du 26 mars 2001 ;
- Vu** l'Accord d'Assistance entre la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'Organisation Internationale de police Criminelle (INTERPOL) du 08 novembre 2013 ;
- Vu** l'Accord Révisé de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique Centrale du 18 septembre 2015 ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°01/72-UDEAC-70-A du 22 décembre 1972 portant adoption de la convention commune sur la libre circulation des personnes et droit d'établissement en UDEAC ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°8/CEMAC-006-CCE-2 du 14 décembre 2000 portant liste des Institutions Spécialisées de l'UEAC ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°01/13-CEMAC-070U-CCE-SE du 25 juin 2013 portant suppression de visa pour tous les ressortissants de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire ;
- Vu** l'Acte Additionnel n°05/19-CEMAC-070 U-CCE-14 du 01 avril 2019 portant adoption de la politique commune d'Emigration, d'Immigration et de la protection des frontières en zone CEMAC ;
- Vu** le Règlement N°03/19-UEAC-025-CM-33 du 08 avril 2019, portant règle d'organisation et de fonctionnement du Conseil des Ministres de l'Union Economique d'Afrique Centrale (UEAC) ;
- Vu** le Règlement N°12/21-UEAC-CCPAC-CM-36 portant Organisation, Composition et Fonctionnement du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale (CCPAC) du 08 février 2021 ;
- Vu** le Règlement N°14/21-UEAC-CCPAC-CM-36 portant Règlement Intérieur du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale (CCPAC) du 08 février 2021.
- Vu** la Résolution portant approbation du projet de création de la Brigade Mixte-CEMAC dans les Etats membres, opérant le long des corridors internes de la CEMAC du 14 décembre 2020 ;
- Considérant** les recommandations du Comité de Pilotage du PREF/CEMAC du..... ;
- Sur** Proposition de la Commission de la CEMAC ;
- Après avis** du Comité Inter-Etats ;
- En sa séance** du : 28 OCT 2022

ADOPTE

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : OBJET

- Il est institué au sein de la Commission CEMAC une Brigade Mixte inter-Etats dénommée « Brigade Mixte-CEMAC » dont les démembrements opèrent le long des corridors de chacun des six Etats.
- La coordination de la « Brigade Mixte-CEMAC » sera assurée par le Secrétariat Permanent du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale sous la tutelle de la Commission de la CEMAC.

TITRE II : COMPOSITION ET MISSIONS DE LA BRIGADE MIXTE-CEMAC

Article 2 : COMPOSITION

- 1) Au niveau de chaque Etat, la Brigade CEMAC est une unité mixte composée des cadres et agents des services chargés de l'application de la loi, notamment : des policiers, gendarmes, agents de douane, du commerce, du transport, des services en charge du Contrôle sanitaire et phytosanitaire des produits, des Eaux et forêts et de tout autre service de contrôle reconnu comme tel, dans chacun des six Etats ;
- 2) Elle est composée de 50 agents, par Etat membre, répartie dans les principaux corridors de passage (corridors d'intégration inter-Etats). Toutefois, ce nombre peut être revu à la hausse en fonction des besoins réels de chaque Etat, notamment eu égard au nombre de postes frontières identifiés et à la distance des corridors, ainsi que l'importance des flux.
- 3) Chaque démembrement national de la Brigade Mixte-CEMAC est placé sous la coordination d'un Commandant de la Brigade désigné par le Ministère en charge de l'intégration régionale.
- 4) Les membres de la Brigade nationale sont des fonctionnaires des Etats membres exerçant leur mission de manière permanente dans les circonscriptions nationales avoisinant les corridors reliant les six Etats membres de la CEMAC.

Article 3 : MISSIONS

1. La Brigade Mixte CEMAC est chargée d'appliquer les textes communautaires en vigueur relatifs à la libre circulation des personnes et des biens en zone CEMAC.
2. Chaque démembrement national de la Brigade Mixte-CEMAC est chargé de :
 - Faciliter la libre circulation des personnes et des biens en zone CEMAC, notamment des produits du cru et des marchandises agréées au tarif préférentiel généralisé CEMAC, ainsi que des ressortissants d'un des pays de la Communauté, dans les corridors reliant les six Etats membres ;
 - Surveiller les principaux corridors inter-Etats ;
 - Assurer la protection des postes frontières et des équipements dans le cadre du projet CEMAC-INTERPOL pour la sécurisation des frontières ;
 - Contrôler les flux migratoires.
3. Les missions régulières de contrôle des démembrements de la Brigade Mixte-CEMAC sont exercées conformément aux textes communautaires et aux règles administratives en vigueur dans l'Etat membre.

TITRE III : ENGAGEMENT DES ETATS MEMBRES ET DE LA COMMISSION

Article 4 : ENGAGEMENT DES ETATS MEMBRES

1. Chaque Etat membre, par le truchement du Ministère en charge de l'intégration régionale, est chargé de l'organisation et de la supervision de la Brigade Mixte-CEMAC.



2. Les membres de la Brigade Mixte-CEMAC sont des salariés des Etats membres dont ils dépendent et perçoivent en sus, une indemnité forfaitaire mensuelle, de la Commission de la CEMAC.

Article 5 : ENGAGEMENT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

1. Sous la tutelle de la Commission de la CEMAC, le Secrétariat permanent du Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale (CCPAC) supervise les missions de contrôle, à échéance régulière (trimestrielle) et de manière inopinée, sur la base des indications et/ou des plaintes des usagers, le long des corridors inter-Etats.
2. Ces missions sont composées de représentants de la Commission de la CEMAC, du CCPAC, des administrations publiques du pays concerné et de deux membres du secteur privé, à raison d'un représentant du patronat et d'un représentant de la chambre de commerce de la circonscription concernée.
3. L'équipe de mission de contrôle est tenue de produire un « rapport conjoint de contrôle » à leur hiérarchie respective, lequel rapport est opposable à toutes les parties prenantes à la mission, notamment sur l'état de fonctionnement de la Brigade Mixte-CEMAC et sur les doléances recueillies auprès des usagers.
4. Un rapport annuel sur la fluidité des corridors d'intégration est présenté, au Conseil des ministres de l'UEAC, par le Président de la Commission de la CEMAC.

TITRE IV : DISPOSITIONS FINALES

Article 6 :

- 1) Il est institué **un numéro vert** dans chaque Etat membre. Il permettra aux usagers des corridors intégrateurs d'informer la Commission de la CEMAC et/ou le Secrétariat permanent du CCPAC sur les difficultés rencontrées le long des corridors inter-Etats et de formuler des propositions appropriées visant à lever les obstacles à la libre circulation des marchandises et des personnes.
- 2) La Commission de la CEMAC se réserve le droit de saisir les autorités compétentes de chaque Etat membre en vue de l'application des sanctions prévues par les législations nationales, en cas de constatation de comportement constituant une entrave au présent Règlement.

Article 7 : Le présent Règlement qui entre en vigueur à la date de sa signature, sera enregistré et publié au Bulletin Officiel de la Communauté, et à la diligence des autorités nationales, au journal officiel de chaque Etat membre.

Yaoundé, le 10 NOV 2022


LE PRESIDENT
ALAMINE OUSMANE MEY

Annexe 1 – Demande d'autorisation OEA**Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale**

1. Demandeur	Réservé aux services des douanes
2. Statut juridique du demandeur	3. Date de constitution
4. Numéro d'identification fiscal (NIF, NIU, ...)	
5. Adresse de constitution	
6. Siège d'activité principale	
7. Personne de contact (nom, téléphone, télécopieur, courrier électronique)	8. Adresse postale
9. Type d'autorisation demandée :	
<input type="checkbox"/> Autorisation OEA – Simplifications douanières (OEA-D)	
<input type="checkbox"/> Autorisation OEA – Sécurité et sûreté (OEA-S)	
10. Secteur d'activité économique	11. État(s) membre(s) dans le(s)quel(s) des activités douanières sont exercées

12. Bureaux de douane généralement empruntés pour le passage des frontières (1)	
13. Bureaux de douane généralement empruntés pour le dédouanement (1)	
14. Identité de celui (ceux) qui établit (ssent) effectivement les déclarations en douane : demandeur et/ou commissionnaire(s) en douane (1)	
15. Établissement gestionnaire de la documentation douanière	
16. Établissement chargé de fournir la documentation douanière	
17. Établissement responsable de la comptabilité principale	
<u>Validation de la demande</u>	
Signature	Date
Nom	Nombre d'annexes

(1) Dans l'Etat où la demande est établie et, le cas échéant, dans les autres Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Annexe 2 – Questionnaire d'auto-évaluation à servir par le demandeur et à joindre à la demande

N°	QUESTIONS PREALABLES
0.1	<p>Quels services douaniers ont été associés à votre demande de statut OEA ?</p>
0.2	<p>Dans les deux prochaines années prévoyez-vous des changements structurels dans votre société? ⇨ Si oui, décrivez brièvement les changements à venir</p>
	<p>Dans les deux prochaines années prévoyez-vous des changements importants dans votre chaîne logistique? ⇨ Si oui, décrivez brièvement les changements à venir</p>

OUI / NON

OUI / NON

I - CONNAISSANCE GENERALE DE L'ENTREPRISE

1 – Informations générales sur la société

1.1 – Identification de l'opérateur

1.1.1 Société candidate au statut

Nom :

Adresse :

Date de constitution :

Forme juridique :

Le cas échéant, précisez l'URL du site Web de votre société :

Si votre société fait partie d'un groupe de sociétés, indiquez si d'autres entités du groupe

a) ont déjà obtenu le statut OEA?

OUI / NON

b) ont déposé une demande de statut OEA et font actuellement l'objet d'un audit OEA par l'autorité douanière d'un autre Etat membre de la CEMAC?

OUI / NON

c) ont demandé le statut OEA et se le sont vu refuser?

OUI / NON

⇒ Si oui au a), b) ou c), précisez quelle(s) entité(s) est (sont) concernée(s)

1.1.2

Selon le statut juridique de votre entreprise, indiquez les noms et prénoms, les adresses et les dates de naissance :

a) du propriétaire unique ou de l'ensemble des actionnaires (en précisant pour chacun d'eux le pourcentage d'actions détenues) ;

b) des membres du conseil d'administration ;

c) De tous les directeurs.

Votre réponse à cette question doit être jointe en annexe au présent questionnaire

1.1.3	Indiquez les informations suivantes concernant les personnes responsables des questions douanières de votre société
	Nom :
	Adresse :
	Date de naissance :
1.1.4	Quel est votre rôle dans la chaîne logistique internationale? (Par ex: producteur, exportateur, expéditeur, gestionnaire d'un entrepôt douanier, agent / commissionnaire en douane, transporteur, importateur). Si vous occupez plus d'une position dans cette chaîne, merci de toutes les préciser.
1.2 - Implantation des principaux sites de dédouanement ou de stockage	
1.2.1	Pour chacun de vos établissements ou sites impliqués dans le commerce international (y compris dans un État membre de la CEMAC ou dans un pays tiers), indiquez l'adresse ainsi que les coordonnées (nom, numéro de téléphone et mail) d'une personne référente. Précisez par ailleurs s'il s'agit : <ul style="list-style-type: none"> - D'une succursale (n'ayant pas la personnalité juridique) ; - D'une filiale (ayant la personnalité juridique) ; - D'un site où un tiers exécute des activités externalisées pour votre société. De plus : <ul style="list-style-type: none"> - Pour chacun de ces établissements, décrivez brièvement les activités de production, de commerce ou de logistique et précisez le nombre approximatif de salariés. - Concernant le stockage, indiquez si vous disposez d'un magasin de dépôt temporaire ou, si vous utilisez des installations qui ne vous appartiennent pas, indiquez le nom de la société à laquelle vous louez le (les) site(s) de stockage <i>Merci de joindre votre réponse à cette question en annexe du présent questionnaire</i>
1.2.2	Achetez-vous ou vendez-vous aux sociétés avec lesquelles vous êtes associés? ⇒ Si oui, indiquez lesquelles
	OUI / NON

2 – Volume d'activité et classement de la société
2.1 – Classement de la société

2.1.1	Quel est le nombre d'employés de votre entreprise?	
2.1.2	Indiquez le montant du chiffre d'affaires annuel concernant les trois derniers exercices annuels comptables disponibles <i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet »</i>	
	Année	Chiffre d'affaires
2.2 – Activités import et export		
2.2.1	Pour les trois dernières années, donnez une évaluation du nombre et de la valeur des déclarations <i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet »</i>	
	a) D'importation (mise à la consommation)	
	Année	Nombre
		Valeur
	b) D'exportation	
	Année	Nombre
		Valeur

2.2.1 a) De transit			
2.2.1 (suite)	Année	Nombre	Valeur
2.2.2 Pour les trois dernières années, quel montant total de droits et taxes d'importation et d'exportation avez-vous acquitté ? <i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet »</i>			
	Année	Droits et taxes à l'importation	Droits et taxes à l'exportation

II – SIMPLIFICATIONS DOUANIÈRES

1 – Organisation et gestion interne de l'entreprise (article 9, point c)

1.1 Décrivez l'organisation interne de votre société en précisant les tâches / les responsabilités de chaque service
Un organigramme fonctionnel peut être joint en annexe

1.2 a) Déclinez l'identité de votre personnel d'encadrement supérieur intervenant dans la chaîne logistique internationale (directeurs/chefs de départements et notamment : administration et finances, gestion du risque, fiscalité, comptabilité, juridique, achats-approvisionnement-imports, ventes export, douane, transport, logistique, chaîne logistique, qualité et sécurité, etc.)

b) Décrivez brièvement les procédures existantes en matière de gestion des absences des intervenants ayant une responsabilité dans la chaîne logistique

1.3 Indiquez les noms et le niveau de responsabilité des personnes de votre société qui ont une expertise douanière et logistique spécifique

2 – Gestion de la réglementation douanière (article 9, points c et d) 2.1 – Responsable de la réalisation des formalités douanières

2.1.1 a) Les formalités douanières sont-elles effectuées en votre nom et pour votre compte ?

OUI / NON

b) Êtes-vous représenté pour réaliser vos formalités douanières ?

OUI / NON

⇒ Si oui, par qui êtes-vous représenté ?

c) Effectuez-vous des formalités douanières pour le compte d'autrui ?

OUI / NON

⇒ Si oui, qui représentez-vous (indiquez les sociétés les plus importantes)

2.2 – Maîtrise de la réglementation relative au classement tarifaire, à la valeur et à l'origine	
2.2.1	<p>a) Comment et par qui sont établis le classement tarifaire des marchandises et la valeur en douane des marchandises ?</p> <p>b) Quelles procédures sont mises en œuvre pour vérifier l'exactitude du classement tarifaire et la correcte détermination de la valeur en douane ?</p> <p>c) Ces procédures sont-elles formalisées ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>d) Réalisez-vous régulièrement un contrôle interne sur l'efficacité de ces procédures ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>a) Indiquez l'origine des marchandises que vous importez le plus souvent (origine préférentielle ou non-préférentielle)</p> <p>b) Quelles procédures avez-vous mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des pays d'origine déclarés des marchandises importées ?</p>
3 – Respect de la réglementation douanière et sensibilisation du personnel à la fraude (article 8)	
3.1	<p>Avez-vous commis des infractions à la réglementation douanière au cours des trois dernières années ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>⇨ Si oui, avez-vous adopté des mesures en vue d'y remédier ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>⇨ Si oui, pour chacune des catégories d'infractions concernées (les rappeler), indiquer la nature de ces mesures</p>
3.2	<p>Avez-vous relevé des infractions à la réglementation douanière au cours des trois dernières années ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>⇨ Si oui, comment en avez-vous informé les autorités compétentes ?</p> <p>⇨ Egalement si oui, avez-vous adopté des mesures en vue d'y remédier ? <input type="text" value="OUI / NON"/></p> <p>⇨ Si oui, lesquelles ?</p>

4 – Système comptable et logistique (article 9, points a, b et c)	
4.1 – Maîtrise des flux de marchandises et contrôles internes (article 9, point c)	
4.1.1	Décrivez brièvement la procédure d'enregistrement des mouvements de marchandises (arrivée des marchandises, stockage, fabrication et expédition) en indiquant notamment l'organisation du service chargé de ces enregistrements
4.2 – Contrôles internes	
4.2.1	Disposez-vous de procédures formalisées relatives aux contrôles internes à réaliser lors de l'achat, le stockage, le transport, la vente ? ⇨ Si oui, décrivez brièvement ces procédures et leur mode de mise à jour
	OUI / NON
4.2.2	Décrivez brièvement les procédures mises en œuvre pour vérifier les stocks, précisez notamment la fréquence des contrôles et la procédure de gestion des écarts (par exemple, contrôle d'inventaire physique ou dans les écritures) ?
4.2.3	Disposez-vous d'une documentation relative à la vérification de la fiabilité des déclarations en douane y compris celles établies en votre nom par une tierce personne comme, par exemple, un commissionnaire en douane ou de transport ? ⇨ Si oui, décrivez brièvement cette procédure ⇨ Si non, comment vérifiez-vous l'exactitude de vos déclarations en douane ?
	OUI / NON
4.2.4	Vos procédures de contrôles internes ont-elles été soumises à un audit interne/externe ? ⇨ Si oui, cet audit a-t-il concerné vos procédures douanières (procédures de contrôle de la fiabilité des déclarations en douane) ? <i>Si oui, merci de fournir une copie du rapport d'audit le plus récent</i>
	OUI / NON
	OUI / NON
4.3 – Suivi informatique des écritures	
4.3.1	Votre système comptable permet-il un suivi complet des écritures de toutes vos opérations douanières y compris celles couvrant la fiscalité liée au dédouanement ?
	OUI / NON

4.3.2	<p>Quel système informatique (matériels / logiciels) utilisez-vous pour le suivi de vos activités et en particulier pour le suivi de vos opérations douanières ?</p>	
	<p>Veuillez préciser si votre système informatique :</p> <p>⇒ Permet la distinction et la traçabilité des opérations commerciales et des opérations de dédouanement ?</p> <p>⇒ Prévoit une gestion des droits et des profils d'accès ?</p>	<p>OUI / NON</p> <p>OUI / NON</p>
4.4 – Politique de gestion de l'informatique		
4.4.1	<p>a) Où vos activités informatiques sont-elles centralisées ?</p>	
	<p>b) Qui est responsable de la gestion et de la protection du système informatique ?</p>	
	<p>c) Avez-vous recours à un (des) prestataire(s) informatique(s) ⇒ Si oui, dans quels domaines (applicatifs, sécuritaire, gestion du parc) ?</p>	<p>OUI / NON</p>
5 – Procédures de sauvegarde, de restauration et d'archivage (article 9, point e)		
5.1	<p>Décrivez brièvement vos procédures de sauvegarde, de restauration, de récupération et d'archivage de vos données commerciales et douanières</p>	
5.2	<p>Durant combien de temps vos données sont-elles sauvegardées dans le système de production et archivées ?</p>	
5.3	<p>La société a-t-elle un plan de continuité pour parer à une défaillance éventuelle du système informatique ?</p>	<p>OUI / NON</p>
6 – Sécurité des systèmes d'information (article 9, point g)		
6.1 – Sécurité des systèmes informatiques		
6.1.1	<p>Décrivez brièvement votre politique de gestion des droits d'accès en matière de systèmes informatiques ?</p>	

6.1.2	<p>Décrivez brièvement les mesures mises en œuvre pour protéger votre système informatique contre les intrusions non autorisées (Pare-feu, antivirus, politique des mots de passe, de tests anti-intrusion, etc.) ?</p>
6.1.3	<p>a) Où est localisé votre serveur central ?</p> <p>b) Comment est-il sécurisé ?</p>
6.2 – Sécurité de la documentation	
6.2.1	<p>Décrivez brièvement vos actions de protection de l'information / la documentation contre l'accès non-autorisé, la destruction intentionnelle et de la perte involontaire (par exemple : droits d'accès restreints, création de sauvegardes automatiques) ??</p>
6.2.2	<p>Durant l'année précédente, avez-vous constaté des accès non autorisés à votre documentation ?</p> <p>⇨ Si oui, quelles mesures correctrices ont été mises en œuvre afin de prévenir de nouvelles tentatives ?</p> <p style="text-align: right;">OUI / NON</p>
6.2.3	<p>a) Quelles catégories d'employés ont accès aux détails des données concernant les flux de marchandises ?</p> <p>b) Quelles catégories d'employés sont autorisées à modifier ces données ?</p>
7 – Solvabilité financière (article 10)	
7.1	<p>Au cours des trois dernières années, votre société a-t-elle fait l'objet d'une procédure collective pour défaut de solvabilité ou s'est-elle trouvée dans une situation d'insolvabilité ?</p> <p>⇨ Si oui, veuillez préciser de quelle procédure ou situation il s'agissait.</p> <p style="text-align: right;">OUI / NON</p>

7.2	<p>Sur les trois dernières années, la situation financière de votre société lui a-t-elle permis d'honorer toutes ses dettes ?</p> <p>⇒ Si oui, <i>joindre à la présente demande tout document prouvant la solvabilité de votre société (liasse fiscale et, le cas échéant, le dernier rapport de votre commissaire au compte, garanties apportées par votre banque ou par tout autre organisme financier, etc.)</i></p> <p>⇒ Si la réponse est négative, indiquez pourquoi</p>	OUI / NON
7.3	<p><i>Si la création de votre société est trop récente pour produire des données, fournissez tous les éléments d'information que vous jugerez utiles pour permettre aux autorités douanières d'évaluer votre situation financière (par exemple dernier bilan, prévisions de profits et pertes approuvées par les directeurs / associés / propriétaires unique).</i></p>	
7.4	<p>Avez-vous connaissance d'une information ou d'un événement qui pourrait avoir un impact sur votre solvabilité financière ?</p> <p>⇒ Si oui, veuillez préciser</p>	OUI / NON

III – SECURITE - SURETE		
1 – Politique générale de sécurité et auto-évaluation		
1.1 – Auto-évaluation		
1.1.1	Avez-vous ou avez-vous fait réaliser une évaluation des risques spécifiques à votre société ?	OUI / NON
1.1.2	Décrivez brièvement les risques liés à la sécurité/sûreté identifiés par rapport aux critères et exigences de la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple, au sein de votre société ou dans vos relations commerciales avec vos partenaires commerciaux) ?	
1.2 – Politique générale de sécurité - sûreté		
1.2.1	a) La politique générale de sécurité de votre société est-elle formalisée dans un (des) document(s) spécifique(s) ? ⇨ Si oui, dans quel(s) document(s) ?	OUI / NON
	b) Ce document est-il disponible dans tous vos sites ?	OUI / NON
	c) Ce document est-il actualisé régulièrement ?	OUI / NON
1.2.2	Comment sont mises en œuvre et coordonnées les mesures de sécurité/sûreté dans votre société ? Qui coordonne les mesures de sécurité/sûreté dans votre société (personne ou service responsable) ?	
1.2.3	Si l'activité de votre entreprise est répartie sur plusieurs sites, les procédures de sécurité/sûreté sont-elles harmonisées ? ⇨ Si non, pourquoi ?	OUI / NON
1.2.4	Vos clients ou votre compagnie d'assurance vous imposent-ils des exigences particulières en matière de sécurité/sûreté ? ⇨ Si oui, lesquelles ?	OUI / NON

1.3 – Procédures de sécurité – sûreté	
1.3.1	<p>Les procédures de sécurité de votre société sont-elles formalisées ?</p> <p>⇒ Si oui, sont-elles communiquées à votre personnel et aux personnes ayant accès à vos locaux ?</p> <p>⇒ Si oui, sous quelles formes ? (Manuel, consignes de travail, fiche d'informations, etc.)</p>
	OUI / NON
	OUI / NON
1.4 – Procédure de détection et de consignation des incidents (article 11, point b)	
1.4.1	<p>a) Au cours de la dernière année, avez-vous eu à connaître des incidents liés à la sécurité/sûreté ?</p> <p>⇒ Si oui, donnez une brève description de ces incidents, indiquez si vous avez mis en œuvre des mesures correctrices et précisez lesquelles</p>
	OUI / NON
	b) Consignez-vous les rapports relatifs aux incidents liés à la sécurité/sûreté et aux mesures correctrices ?
	OUI / NON
1.5 – Audits externes des procédures de sécurité – sûreté : agréments / certifications	
1.5.1	<p>a) Avez-vous déjà été certifié par une autre instance administrative ou un autre organisme public à des fins de sûreté liée au transport ?</p> <p>⇒ Si oui, précisez les locaux / zones couverts par le(s) certificat(s)</p> <p><u>Une copie du certificat vous sera demandée par les auditeurs et vous pouvez la joindre à votre demande</u></p>
	OUI / NON
	b) Indiquez tous les autres certificats / licences / autorisations en rapport avec la sécurité/sûreté qui vous ont été délivrées par un organisme indépendant. Précisez leurs champs d'application et l'organisme de délivrance
2 – Accès aux INSTALLATIONS (article 11, point b)	
2.1	<p>a) Décrivez brièvement les procédures mises en œuvre pour sécuriser l'accès à vos locaux (bâtiments, secteurs de production, entrepôts, etc.).</p> <p>Précisez en particulier si les règles d'accès diffèrent pour chaque catégorie de personnels, de visiteurs, de véhicules ou de marchandises.</p>

		b) Qui est chargé de s'assurer du respect de ces procédures ?
		c) Comment sont-elles diffusées au personnel ?
2.2		a) Décrivez brièvement les procédures à suivre en cas de découverte d'une personne / d'un véhicule non autorisé(e) dans les locaux de la société
		b) Décrivez brièvement la procédure à suivre en cas de découverte d'un objet suspect
2.3		Si votre société ou un de ses établissements partage le site dans lequel il est implanté avec des sociétés extérieures, indiquez les noms de ces sociétés ?
2.4		<i>Si possible, merci de joindre à votre demande un plan de chaque site de votre société ayant des activités douanières (disposition des bâtiments, des enceintes extérieures, des accès aux routes, etc.).</i>
		3 - Conformité des locaux et de leurs ACCES (article 11, points a et b)
		3.1 – Limites externes
3.1.1		a) Comment les limites externes de vos installations sont-elles protégées ? Comment ces mesures de protection sont-elles vérifiées ?
		b) Comment, par qui et à quel intervalle sont contrôlés les bâtiments et les murs d'enceinte ? Comment sont enregistrés ces contrôles et leurs résultats ?
		c) Comment les incidents de sécurité sont-ils consignés et traités ?
3.1.2		Décrivez brièvement l'éclairage de vos sites (sont-ils éclairés dans leur totalité, de manière continue, dotés de détecteurs de mouvement ?)

3.2 – Contrôles des accès aux sites

3.2.1 a) Quels sont les accès possibles aux sites et comment sont-ils surveillés ?

	<p>b) Les accès sont-ils soumis à des horaires d'ouverture et de fermeture ? ⇒ Si oui, précisez</p>	OUI / NON
3.2.2	<p>Comment est organisée la gestion des clés d'accès aux locaux ?</p> <p>Existe-t-il une procédure formalisée de gestion des clés ?</p>	OUI / NON
3.2.3	<p>a) Le stationnement de véhicules privés est-il autorisé sur vos sites ? ⇒ Si oui, pour quelles catégories de conducteurs (personnel, visiteurs, etc.) ?</p> <p>b) Qui autorise le stationnement ?</p>	OUI / NON
	<p>c) Les véhicules sont-ils contrôlés (à l'entrée des sites ou à l'entrée des parkings) ?</p> <p>d) Existe-il une procédure formalisée ? ⇒ Si oui, comment est-elle portée à la connaissance du personnel et des visiteurs ?</p>	OUI / NON OUI / NON
4 - Sécurisation des unités de FRET (article 11, point c)		
4.1 – Procédure de contrôle et de sécurisation du fret		
4.1.1	<p>L'accès aux unités de fret est-il soumis à des mesures de sécurité/sûreté ou à des restrictions particulières ? ⇒ Si oui, lesquelles</p>	OUI / NON
4.1.2	<p>Décrivez brièvement quelles mesures sont mises en place pour empêcher les accès non-autorisés et l'effraction des unités de fret, en particulier si les unités de fret sont stockées dans un lieu ouvert (par exemple : surveillance constante, formation du personnel et sensibilisation aux risques, scellés, consignes écrites à suivre en cas d'entrée non-autorisée) ?</p>	

4.1.3	<p>Utilisez-vous des scellés pour protéger les unités de fret ?</p> <p>⇒ Si oui, quelle(s) catégorie(s) de scellés ? sont-ils conformes à une norme internationale (ISO par exemple) ?</p> <p>⇒ Si non, comment vous assurez-vous que les marchandises n'ont pas fait l'objet de manipulations non-autorisées ?</p>	OUI / NON
4.1.4	<p>Quels contrôles réalisez-vous pour vérifier les unités de fret (par exemple procédure de contrôle en sept points des conteneurs) ?</p>	
4.1.5	<p>a) Qui est propriétaire des unités de fret ?</p> <p>b) Qui réalise l'entretien / la réparation des unités de fret ?</p>	
	<p>c) Les révisions sont-elles régulières ?</p> <p>d) Suite à des travaux de réparation et de maintenance externalisés, les unités de fret sont-elles vérifiées à leur retour dans vos locaux ?</p>	OUI / NON OUI / NON
4.2 – Procédures liées au transport		
4.2.1	<p>a) Quels sont les moyens de transport utilisés habituellement par votre société ?</p> <p>b) Votre société réalise-t-elle la totalité de ses transports ou a-t-elle recours à des prestataires de services externes (par exemple des transitaires ou des transporteurs) ?</p> <p>c) Comment vérifiez-vous que votre prestataire de transport respecte les normes de sécurité exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, d'un agrément OEA sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques) ?</p> <p>d) Prenez-vous d'autres mesures pour vérifier que les activités de transport externalisées répondent aux exigences de l'OEA sécurité/sûreté ?</p>	OUI / NON

⇒ Si oui, préciser

5 - Gestion et identification différenciée des marchandises soumises à restrictions ou PROHIBÉES (article 11, point d)

- 5.1
- a) Procédez-vous à l'importation ou à la (ré-) exportation
- De marchandises soumises à des restrictions ou interdictions d'importation ?
 - De marchandises soumises à des restrictions ou interdictions d'exportation ?
- ⇒ Si oui, quelles mesures spécifiques avez-vous mis en place pour gérer ces marchandises (par exemple gestion par un personnel spécialement formé) ?

- b) Existe-t-il des procédures formalisées spécifiques pour le dédouanement de ces marchandises ?
- Si oui, une copie de ces procédures vous sera demandée par les auditeurs et vous pouvez la joindre à votre demande*

6 – Réception des MARCHANDISES (article 11, point c)

- 6.1
- a) Décrivez brièvement la procédure mise en œuvre pour assurer la sécurité et la sûreté des marchandises lors de leur réception

- b) Décrivez brièvement comment est assuré le respect de ces procédures

- 6.2
- Des mesures particulières en matière de sécurité/sûreté sont-elles imposées aux sous-traitants pour s'assurer de la fiabilité des marchandises livrées (marquage, scellement, emballage par exemple) ?
- ⇒ Si oui, lesquelles ?

- ⇒ Si oui, vos employés en sont-ils informés ?
- ⇒ Si non, comment est assuré le respect de l'application de ces mesures de sécurité/sûreté par les sous traitants ?

6.3	<p>a) Lors de leur réception, les marchandises sont-elles scellées</p> <p>b) Pour celles qui le sont, contrôlez-vous l'intégrité des scellés</p> <p>c) La procédure de contrôle des scellés est-elle formalisée</p> <p><u>Si oui, une copie de cette procédure vous sera demandée par les auditeurs et vous pouvez la joindre à votre demande</u></p>	<p>OUI / NON / CERTAINES</p> <p>OUI / NON</p> <p>OUI / NON</p>
6.4	<p>Lors de leur réception, un entreposage distinct est-il effectué pour certaines marchandises en fonction du niveau de risque qu'elles présentent ?</p> <p>⇒ Si oui, précisez pour quelles marchandises cet entreposage distinct est effectué ?</p>	<p>OUI / NON</p>
6.5	<p>Lors de leur réception, les marchandises sont-elles comptées et / pesées ?</p>	<p>OUI / NON</p>
6.6	<p>Lors de leur réception, comment et par qui les marchandises sont-elles vérifiées, puis enregistrées dans les écritures ?</p>	
6.7	<p>Existe-il des procédures de contrôles internes entre les services Achat, Réception des marchandises et Administration Générale ?</p> <p>⇒ Si oui, lesquelles ?</p> <p><u>Ne répondez que si vous n'avez pas déjà présenté ces procédures suite à la question 4-2-1 de la partie « simplifications douanières »</u></p>	<p>OUI / NON</p>
7 – Stockage des MARCHANDISES (article 11, point c)		
7.1	<p>Décrivez la (les) zone(s) de stockage des marchandises – INTERIEURE(S)</p>	
	<p>Décrivez la (les) zone(s) de stockage des marchandises – EXTERIEURE(S)</p>	

7.2	La procédure de stockage est-elle formalisée ?	OUI / NON
7.3	Comment la marchandise réceptionnée est-elle enregistrée dans les stocks ?	
7.4	Avez-vous des procédures formalisées relatives au signalement et au suivi d'incidents de sécurité et de sûreté identifiés au cours des inventaires ?	OUI / NON
7.5	Quelles procédures et mesures de protection spécifiques avez-vous mis en œuvre pour protéger vos entrepôts contre tout accès non autorisé (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 de la grille « sécurité sûreté »</i>) ?	
7.6	Si le stockage des marchandises est sous-traité à un tiers, décrivez brièvement dans quelles conditions les marchandises sont stockées	
	Quelles mesures de contrôle avez-vous mis en place pour que votre (vos) sous-traitant(s) respecte(nt) les normes de sécurité-sûreté exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté ? (Par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques)	
8 – Production de MARCHANDISES (article 11, point c)		
8.1	Où sont localisées les zones de production des marchandises ?	
8.2	Quelles procédures et mesures de protection spécifiques avez-vous mis en œuvre pour protéger vos zones de production contre tout accès non autorisé (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 de la grille « sécurité / sûreté »</i>) ?	
8.3	Si la production ou une partie de la production est réalisée par un sous-traitant, comment vous assurez-vous que celui-ci respecte les normes de sécurité/sûreté exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, d'un agrément sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques) ?	
8.4	Comment les marchandises sont-elles emballées ?	

	L'emballage des marchandises fait-il l'objet d'une procédure formalisée ?	OUI / NON
8.5	Si l'emballage final de la marchandise est sous-traité, indiquez l'identité et la localisation du sous-traitant et décrivez brièvement comment l'intégrité des marchandises est garantie ?	
9 – Chargement de la MARCHANDISE (article 11, point c)		
9.1	Indiquez les mesures garantissant que les marchandises placées dans les aires d'expédition ne sont, à aucun moment, laissées sans surveillance (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 et 4.1.1 de la grille « sécurité / sûreté »</i>) ?	
9.2	Le cas échéant, comment garantissez-vous le respect des exigences de sécurité que vous imposez vos clients en matière de chargement ?	
9.3	a) Comment est contrôlée la correspondance entre les ordres de chargements, les chargements effectivement réalisés et leurs enregistrements dans les stocks ?	
	b) Existe-t-il des procédures formalisées ?	OUI / NON
9.4	a) Si vos unités de fret ou vos véhicules sont scellés, le numéro de scellé est-il mentionné dans les documents d'accompagnement de la marchandise ?	OUI / NON
	b) Comment enregistrez-vous les scellés afin de garantir un suivi de la marchandise ?	
9.5	Les exportations de marchandises sont-elles vérifiées (par exemple, comptage, pesage) ? ⇒ Si oui, comment et par qui ?	OUI / NON
9.6	Quelles mesures de contrôles internes avez-vous mis en œuvre pour vous assurer du respect des procédures de chargement ?	

10 – Sécurisation des partenaires COMMERCIAUX (article 11, point e)	
10.1	<p>a) Quelles sont vos exigences en matière de sécurité et de sûreté pour choisir vos partenaires commerciaux (par exemple signature d'une déclaration de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles, statut OEA) ?</p> <p>b) Comment vous assurez-vous que vos partenaires commerciaux respectent les normes de sécurité/sûreté que vous leur imposez ?</p>
10.2	<p>Avez-vous recours à des prestataires de services ayant accès à vos locaux (sociétés de transport, gardiennage, nettoyage, etc.) ?</p> <p>⇒ Si oui, comment vous assurez-vous que ces prestataires respectent les normes de sécurité/sûreté exigées par la certification OEA sécurité / sûreté (par exemple au moyen d'une déclaration de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques, d'un statut OEA <i>ad hoc</i>) ?</p>
10.3	<p>Votre entreprise vérifie-t-elle l'identité juridique de ses partenaires commerciaux afin de sécuriser la chaîne logistique (recherche d'informations avant d'accepter ou de passer des commandes) ?</p>
10.4	<p>Au cours de la dernière année, avez-vous relevé des manquements aux clauses de sécurité/sûreté conclues avec vos partenaires commerciaux ?</p> <p>⇒ Si oui, quelles mesures avez-vous adoptées ?</p>
11 – Sécurité du PERSONNEL (article 11, point f)	
11.1	<p>a) Qui est responsable de votre politique de recrutement ?</p> <p>b) Comment les exigences de sécurité et de sûreté sont-elles prises en compte dans votre politique de recrutement ?</p> <p>c) Existe-il des procédures formalisées en matière de sécurité / sûreté dans le recrutement ?</p>

	d) Comment vous assurez-vous du respect de ces procédures ?	
11.2	Comment vous assurez-vous que l'employé qui a quitté définitivement votre entreprise n'a plus l'accès à vos locaux et à vos données ?	
11.3	a) Avez-vous recours à du personnel temporaire (intérimaires, stagiaires, etc.) ? ⇨ Si oui, à quels postes ? ⇨ Précisez, pour les postes sensibles en termes de sécurité/sûreté, quels contrôles de sécurité sont réalisés	OUI / NON
	b) Existe-t-il une procédure de sécurité/sûreté spécifique dédiée au personnel temporaire ?	OUI / NON

12 – Sensibilisation des employés aux questions de SECURITE (article 11, point g)		
12.1	a) Une formation à la sécurité et la sûreté est-elle organisée pour les salariés ?	OUI / NON
	b) Avez-vous des sessions de mise à niveau ?	OUI / NON
	c) Cette formation est-elle ?	
	– Dispensée en interne ?	OUI / NON
	– Proposée par un partenaire externe ?	OUI / NON
	d) Cette formation concerne-t-elle également le personnel temporaire (intérimaires, stagiaires, etc.) ?	OUI / NON
	e) Un registre sur le suivi de cette formation est-il en place (date, participants, sujets abordés) ?	OUI / NON

VALIDATION DE LA DEMANDE

Identité : (Nom, prénom)	
Signataire Statut : (Directeur, propriétaire unique, etc.)	
Lieu et date :	
Signature :	

Annexe 3 – Rapport d’audit à servir par le service douanier

L’OPERATEUR	LE SERVICE
Raison sociale/Dénomination commerciale	Identité des auditeurs
NIU	
Statut juridique	
Adresse	
TYPE D’AUDIT	
<input type="checkbox"/> Audit d’agrément	<input type="checkbox"/> Audit de suivi
Date de l’audit	Numéro de certificat de l’opérateur
Etablissements audités	Date de l’audit précédent
	Date de l’audit
	Etablissements audités

Personnes auditées :

- Personnes présentes chaque journée en qualité de responsables du projet OEA :
 -
 -
 -
- Personnes entendues sur des points spécifiques :
 -
 -
 -

I - PRESENTATION GENERALE DE L’ENTREPRISE

Activité(s)	<i>Décrire de façon synthétique l’activité du demandeur</i>
--------------------	---

Filiales/Société mère	<i>Identification de la société au sein du groupe et répartition du capital. Mention des principales filiales. Appréciation des liens entre la société auditée et ses filiales au regard de leur incidence sur la stratégie et/ou l'activité du demandeur (logistique, dédouanement, production, politique commerciale)</i>
------------------------------	---

Etablissements	<i>Implantation des principaux sites de dédouanement ou de stockage et éventuelles particularités de ceux-ci</i>
-----------------------	--

Adresse	Activité	Particularités

Taille et classement de l'entreprise	<i>Nombre de salariés, avec le cas échéant, son évolution si elle révélatrice de la santé économique de la société (embauches, plans sociaux, etc.) Présentation de l'évolution du chiffre d'affaires sur 3 ans. Type d'entreprise : grande entreprise, PME, etc.</i>
---	---

a) Nombre de salariés (et, éventuellement, évolution) :

b) Evolution du chiffre d'affaires :

	2011	2012	Évolution 2011 /2012	2013	Évolution 2012 / 2013
Chiffre d'affaires			%		%
Résultat net			%		%

c) Type d'entreprise :

Analyse du trafic douanier de l'entreprise Importation et exportation	<i>Ne mentionner que :</i> <ul style="list-style-type: none"> – Les enjeux éventuels au plan douanier (trafic sensible en raison de l'espèce tarifaire, de l'origine, de la valeur des marchandises ou en raison d'une réglementation particulière) ; – Les risques éventuellement identifiés par le(s) bureau(x) de dédouanement emprunté(s) ou par les services de contrôle après-dédouanement (différé ou a posteriori) ; – Les particularités du trafic du demandeur (par exemple, forte dépendance à un fournisseur ou à un client, relations intergroupes, etc.)
--	---

**Autorisations,
conventions et
certifications
déjà octroyées**

Ne mentionner que les certificats ayant une incidence sur la logistique, la comptabilité, le dédouanement et la sécurité / sûreté. Signaler les éventuels retraits d'autorisations, conventions ou certificats de ces domaines.

II – AUDIT SIMPLIFICATIONS DOUANIERES

II.1 – Organisation et gestion internes de la société

Organisation et gestion internes de la société	<i>Type de gestion / management : centralisation, standardisation des procédures, autonomie des entités, etc. Existence de fiches de postes. Si plusieurs sites : harmonisation de l'organisation, du fonctionnement des procédures entre l'ensemble des sites. Organigramme adapté à la taille de l'entreprise.</i>
---	--

Existence et organisation du service douane	<i>Pertinence de l'organisation retenue (polyvalence, spécialisation, répartition des compétences, gestion des absences). Formation et compétence du personnel. Si plusieurs sites : gestion centralisée ou standardisée ou spécifique des procédures douanières par établissement.</i>
--	---

II.2 – Gestion de la réglementation commerciale et douanière

Prise en charge du dédouanement	<i>Qui réalise la douane : demandeur ou commissionnaire(s) en douane à identifier. Le cas échéant, nature et caractéristiques des prestations effectuées par le ou les commissionnaire(s) en douane : ancienneté et nature des relations, relations formalisées ou pas, contenu des obligations contractuelles.</i>
--	---

Maitrise et accès à la réglementation douanière	<i>Compétence, maitrise, qualité de la gestion de la réglementation douanière (espèce tarifaire, valeur, origine). Existence ou pas d'une veille réglementaire, modalités de diffusion en interne des nouveautés réglementaires.</i>
--	--

a) Modalités de détermination de l'espèce tarifaire :

b) Modalités de détermination de la valeur :

c) Modalités de gestion des questions d'origine :

d) Modalités de gestion des régimes économiques :

e) Veille réglementaire et diffusion en interne des nouveautés réglementaires :

Gestion de la réglementation commerciale liée à l'activité douanière	<i>Qualité de la gestion des licences et des autorisations relatives aux mesures de politique commerciale.</i>
---	--

II.1 – Respect de la réglementation douanière

Antécédents contentieux (Constatations du service)	<i>Nature et gravité des infractions relevées. Qualité des mesures correctives mises en place par l'entreprise.</i>
Détection des irrégularités et des fraudes (infractions signalées par l'entreprise)	<i>Existence et pertinence de procédures formalisées de contrôle interne et de mise en place de mesures de signalement des incidents et mesures correctives. Consignation des incidents.</i>
Sensibilisation des employés à la fraude	<i>Existence d'au moins une action de sensibilisation par an. Documentation formalisée. Désignation d'un responsable formation.</i>

II.4 – Système logistique et comptable

Maitrise des flux de marchandises	<i>Existence et pertinence de procédures formalisées de coordination entre les services chargés du dédouanement (commandes, transport, réception, expédition, transit douanier, etc.). Ces procédures sont-elles connues des personnels concernés, des responsables désignés. Si elles sont externalisées, les cahiers des charges les prennent-ils en compte ? Ces procédures sont-elles suffisamment détaillées ?</i>
--	---

a) Commandes :

a-1) Commandes achats :

a-2) Commande clients :

b) Transport, quel que soit le flux :

c) Transit douanier :

c-1) A l'importation :

c-2) A l'exportation :

d) Réception des achats :

d-1) Réception des remorques non accompagnées sur parc :

d-2) Réception des moyens de transport accompagnés dans le site :

e) Expéditions :

e-1) Chargement des moyens de transport accompagnés dans le site :

e-2) Chargement des remorques non accompagnées déposées sur parc :

f) Stockage :

Les mouvements possibles sont :

- en entrée :
- en sortie :
- dans les deux sens possibles :

La localisation des stocks est découpée par :

- zone
- magasin
- allée
- travée (= adresse).

g) Suivi des stocks :

Contrôles internes des procédures logistiques et douanières	<i>Existence et pertinence de procédures de contrôle interne spécifiques aux procédures logistiques.</i>
--	--

Système comptable et traçabilité des opérations dans le système	<i>Grandes lignes et particularités du système informatique et de la gestion des activités informatiques (existence d'un service informatique, recours à un prestataire, etc.). Le système informatique permet-il un contrôle de la réalité des transactions et la traçabilité des marchandises ?</i>
--	---

II.5 – Procédure de sauvegarde, restauration et archivage des données commerciales et douanières

Sauvegarde des données informatiques	<i>La politique de préservation de l'intégrité des données (procédures de sauvegarde, de récupération, de reprise de l'exploitation) est-elle satisfaisante ?</i>
---	---

Archivage des données commerciales	<i>L'archivage des données commerciales (organisation mise en place, sécurisation, recours à un tiers) est-il satisfaisant ?</i>
---	--

II.6 – Sécurité des systèmes d'information

Informatique : organisation et	<i>Existence d'une politique générale de sécurité de l'information. Principaux logiciels utilisés (standard ou conception interne – dédouanement / comptabilité / exploitation / production).</i>
---------------------------------------	---

politique générale	<i>Utilisation d'un serveur.</i>
---------------------------	----------------------------------

Sécurité des systèmes, protection contre les intrusions, sécurité de la documentation	<i>La sécurité et la protection du système contre les intrusions sont-elles satisfaisantes : politique de gestion des mots de passe et des profils utilisateurs, cartes individuelles d'accès, pare-feu, antivirus, antispam, etc. Les mesures prises pour sécuriser la documentation sont-elles satisfaisantes ?</i>
--	---

II – AUDIT SÛRETE / SECURITE

III.1 – Politique générale de sûreté / sécurité et auto-évaluation

Existence d'un politique de gestion du risque. Politique générale de sûreté / sécurité	<i>La société a-t-elle identifié les risques inhérents à son activité mais également à sa chaîne logistique lors d'une auto-évaluation ? A-t-elle défini les réponses à apporter aux risques identifiés (politique du risque, de sûreté / sécurité) ? Un responsable risque (coordination, planification, formalisation des procédures) a-t-il été désigné ? Existe-t-il une culture du risque (communication de la sûreté / sécurité à l'ensemble du personnel, planification des actions et des contrôles et audits internes) ?</i>
---	---

Procédure de détection des incidents	<i>Existe-t-il une procédure formalisée de détection et signalement des incidents et de suivi des mesures correctives mises en place ?</i>
---	--

Agréments et certifications obtenus	<i>Quelles sont les certifications obtenues dans le domaine de la sûreté / sécurité et quel est leur niveau d'équivalence avec le certificat OEA ?</i>
--	--

III.2 – Entrée et accès aux installations

Procédures relatives aux contrôles d'accès	<i>Existence et pertinence :</i> <ul style="list-style-type: none">- des procédures relatives au contrôle d'accès aux installations ;- des modalités de diffusion au personnel de ces procédures.
---	--

III.3 – Conformité des locaux et sécurisation de leurs accès

Conformité des locaux et sécurisation de leurs accès	<i>Conformité des limites externes des bâtiments. Existence et pertinence des mesures et moyens mis en place pour sécuriser l'accès au site : sécurisation des points d'accès, stationnement des véhicules, identification et contrôle des différentes catégories de personnels. Existence d'une documentation formalisant ces mesures.</i>
---	---

III.4 – Procédure de contrôle et de sécurisation du fret

Contrôle des unités de	<i>Existence d'une procédure formalisée de contrôle et sécurisation des unités de fret ou de transport. Vérification de la matérialité des consignes et de leur pertinence.</i>
-------------------------------	---

transport ou de fret	
-----------------------------	--

Externalisation des transports	<i>Pertinence des clauses contractuelles en matière de sûreté / sécurité définies avec les prestataires extérieurs (transporteurs).</i>
---------------------------------------	---

III.5 –Gestion et identification différenciées des marchandises soumises à restrictions ou prohibées

Traitement applique aux marchandises soumises à restrictions ou prohibées	<i>Les marchandises soumises à restrictions ou prohibées (les indiquer) traitées par l'entreprise sont-elles spécifiquement gérées et identifiées et de manière satisfaisante ?</i>
--	---

III.6 – Réception des marchandises

Sécurisation de la réception des marchandises	<i>La procédure de réception des marchandises est-elle satisfaisante ?</i>
--	--

III.7 – Stockage des marchandises

Sécurisation du stockage des marchandises	<i>La procédure de stockage des marchandises est-elle satisfaisante ? Quelles sont les mesures de sécurisation de la zone de stockage et de signalement des incidents de sûreté / sécurité ? Sont-elles pertinentes ? Si le stockage est externalisé, la sous-traitance est-elle maîtrisée et contrôlée ?</i>
--	---

III.8 –Production des marchandises

Sécurisation de la production des marchandises	<i>La procédure de production des marchandises est-elle satisfaisante ? Quelles sont les mesures de sécurisation de la zone de production et de signalement des incidents de sûreté / sécurité ? Sont-elles pertinentes ? Si la production, ou une partie de celle-ci, est externalisée, la sous-traitance est-elle maîtrisée et contrôlée ?</i>
---	--

III.9 –Chargement des marchandises

Sécurisation du chargement des marchandises	<i>La procédure de réception des marchandises est-elle satisfaisante ?</i>
--	--

III.10 – Sécurisation des partenaires commerciaux et des prestataires de services extérieurs

Recours à des prestataires extérieurs (intérim, gardiennage, nettoyage, stockage, emballage, entretien, etc.)	<p><i>Dans quels domaines interviennent des prestataires extérieurs ? Quelles sont les modalités de sélection de ces prestataires extérieurs ?</i></p> <p><i>Existe-t-il un cahier des charges définissant les relations avec ces partenaires extérieurs et inclut-il des dispositions relatives à la sûreté / sécurité ?</i></p> <p><i>Comment sont contrôlés ces partenaires extérieurs et, si elles existent, les dispositions relatives à la sûreté / sécurité des cahiers des charges ?</i></p>
---	--

III.11 – Enquête de sécurité pour les employés affectés à des postes sensibles

Prise en compte de la sûreté / sécurité dans la politique de recrutement	<p><i>Le contrôle des antécédents des intéressés est-il effectué pour les recrutements à des postes sensibles ?</i></p> <p><i>Quelles sont les mesures spécifiques en cas de départ ou de licenciement du personnel affecté à des postes sensibles ?</i></p>
---	--

III.12 – Sensibilisation du personnel aux questions de sûreté / sécurité

Sensibilisation, formation	<p><i>Existe-t-il un programme de sensibilisation aux problèmes de sûreté / sécurité pour le personnel (permanent et temporaire) affecté directement ou indirectement aux tâches de gestion de la logistique internationale ?</i></p> <p><i>Existe-t-il des actions de formations régulières (préciser la périodicité) ou de plans individuels de formation à ces problèmes pour ce personnel ?</i></p>
-----------------------------------	---

AVIS DES AUDITEURS

Remarque préalable : Dans les tableaux de synthèse ci-après :

1 = Meilleure pratique

2 = Conforme

3 = A améliorer

4 = Non conforme

5 = Non applicable

Synthèse des critères « simplifications douanières »

Critères	Evaluation de la conformité				
	1	2	3	4	5
Système efficace de gestion des écritures commerciales et, le cas échéant, des écritures de transport permettant d'effectuer des contrôles douaniers adéquats					
Système comptable compatible avec les principes comptables en vigueur dans l'État membre où la comptabilité est tenue et facilitant les contrôles douaniers par audit					
Accessibilité physique ou électronique aux écritures douanières et le cas échéant aux écritures de transport					
Organisation administrative correspondant au type et à la taille de l'entreprise, adaptée à la gestion des flux des marchandises et système de contrôle interne permettant la détection d'irrégularités ou fraudes					
Gestion satisfaisante, le cas échéant, des licences ou autorisations relatives aux mesures de politique commerciale					
Procédures satisfaisantes d'archivage des écritures et des informations et protection contre la perte des données					
Sensibilisation des employés à la fraude ou irrégularités et communication avec la douane					
Protection du système informatique contre toute intrusion non autorisée et sécurisation de la documentation					

Synthèse des critères « sécurité – sûreté »

Critères	Evaluation de la conformité				
	1	2	3	4	5
Normes de sécurité et de sûreté considérées comme satisfaisantes					
Bâtiments utilisés dans le cadre des opérations couvertes par le certificat construits en matériaux qui résistent aux tentatives d'accès illicites et fournissent une protection contre les intrusions illicites					
Mesures de contrôle adaptées pour empêcher l'accès non autorisé aux aires d'expédition, aux quais de chargement et aux zones de fret					

Les mesures concernant la manutention des marchandises comprennent la protection contre l'introduction, la substitution ou la perte de matériels et l'altération d'unités de fret					
Existence, le cas échéant, de procédures permettant d'assurer la gestion des autorisations ou licences d'importation et/ou d'exportation liées à des interdictions ou à des restrictions et de distinguer ces marchandises d'autres marchandises					
Mesures permettant d'identifier avec précision les partenaires commerciaux, de façon à sécuriser la chaîne logistique internationale					
Enquête de sécurité concernant les éventuels futurs employés appelés à occuper des postes sensibles sur le plan de la sécurité					
Participation du personnel concerné à des programmes de sensibilisation aux questions de sécurité.					

Observations et propositions de mesures requises et de recommandations

Mesures requises	Recommandations

Fait, le
Signature des auditeurs

Avis du service central compétent de la direction générale des douanes et droits indirects

Fait, le
Signature du chef de service

Décision du Directeur Général des douanes et droits indirects

<p>Acceptation (si audit d'agrément) Fait, le Le Directeur Général</p>	<p>Prolongation (si audit de suivi)</p>	<p>Rejet (si audit d'agrément ou de suivi)</p>
---	--	---

Mesures requises pour l'obtention du statut	Recommandations

Observations de l'opérateur	Date et signature

Annexe 4 – Autorisation OEA
Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

AUTORISATION OEA	
	Numéro de l'autorisation
1. Titulaire de l'autorisation :	2. Autorité de délivrance :

Le titulaire mentionné dans la case 1 est un :

Opérateur économique agréé

- Simplifications douanières (Autorisation OEA-D)
- Sécurité et sûreté (Autorisation OEA-S)

3. Date de prise d'effet du certificat :